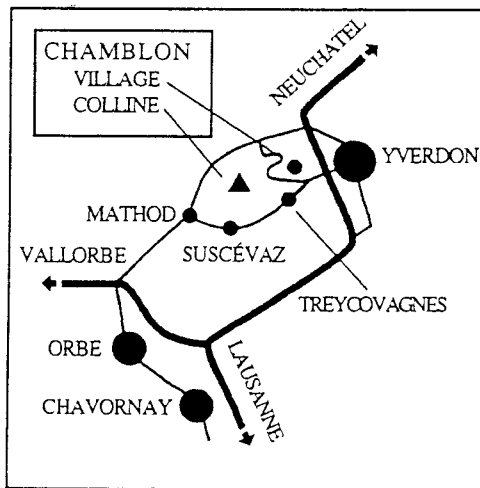


Le Mont de Chamblon

Tel un îlot recouvert de chênaies et de petites prairies sèches émergeant des marais de la plaine de l'Orbe devait apparaître la colline de Chamblon aux lointains habitants du Nord vaudois.

Depuis lors, son aspect a bien changé !

En effet, la plaine marécageuse a été asséchée et transformée en riches terres agricoles et les forêts du sommet et du flanc sud ont été presque totalement détruites pour faire place aux cultures et, plus récemment, à de nombreuses villas. Mais, heureusement, des vestiges de la couverture végétale originale subsistent encore et font de cette colline un site naturel de grande valeur tant du point de vue faunistique que floristique.



Le Mont de Chamblon est situé à l'ouest d'Yverdon-les-Bains, en bordure de la route Yverdon-Suscévoz.

D'une longueur d'environ 3 km et d'une largeur de quelque 2 km, il domine la plaine d'un peu plus de 100 m (point culminant à 552 m d'altitude). Il est séparé des premiers contreforts du Jura par la petite plaine du Bey et la colline molassique de Champvent et forme ainsi, dans la région, le dernier renflement calcaire avant la molasse du Gros-de-Vaud.

L'anticlinal de la colline de Chamblon est constitué dans sa partie supérieure par des calcaires parfois marneux ou des marnes du Crétacé recouverts par places d'une faible épaisseur de moraine (quelques mètres au maximum). Deux failles importantes limitent et traversent la colline dans sa partie nord; une autre a été repérée sur son flanc ouest. Les formations géologiques du Crétacé plongent de chaque côté sous les dépôts récents du Quaternaire et sous la molasse du Chattien supérieur qui forme le substratum rocheux de la colline de Champvent et de la Plaine de l'Orbe.

Au nord et au sommet, des gisements de fossiles hauteriviens et valanginiens ont été découverts alors que les crevasses ont fourni jadis des ossements de vertébrés fossiles tertiaires (Oligocène ancien).

Au nord et au sommet, des gisements de fossiles hauteriviens et valanginiens ont été découverts alors que les crevasses ont fourni jadis des ossements de vertébrés fossiles tertiaires (Oligocène ancien).

La faune

Parmi les nombreuses espèces de **mammifères**, on peut signaler d'importantes populations de lièvres et de chevreuils et des passages réguliers de sangliers transitant entre le Jura et le Plateau vaudois. On note également la présence de 4 espèces de musaraignes, du loir gris et du muscardin. Les chauves-souris y sont nombreuses en soirée, attirées par l'abondance des insectes.

Les **oiseaux** sont remarquablement présents avec des populations d'espèces rares au niveau suisse. Parmi celles figurant dans la liste des oiseaux en voie de disparition, on y trouve comme nicheurs: le pic mar, la pie-grièche écorcheur, la fauvette grisette, le bruant zizi, l'alouette lulu, le traquet tairier, le traquet pâtre, la perdrix grise et l'autour.

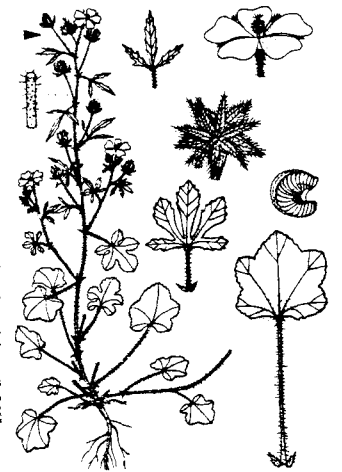
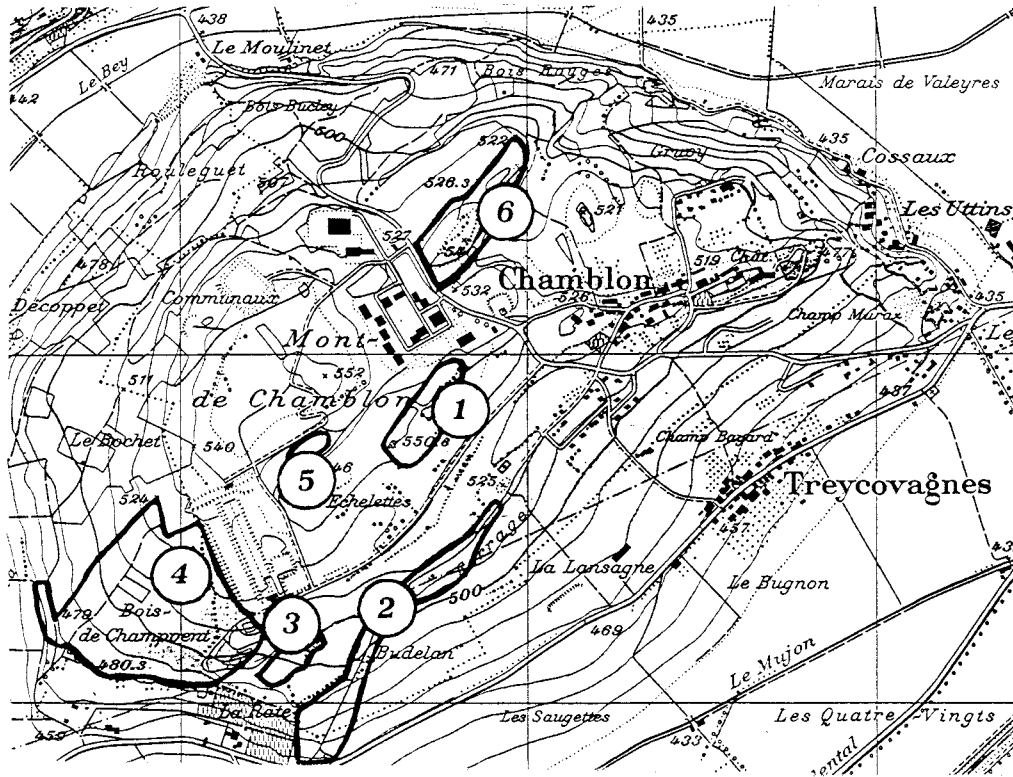
Les **batraciens** et les **reptiles** sont également bien représentés puisque toutes les espèces connues dans la région existent sur la colline avec, parmi les espèces les plus intéressantes: le triton lobé, la grenouille agile, la vipère aspic et la couleuvre d'esculape.

Les **insectes** y sont abondants, tels les papillons diurnes avec 32 espèces identifiées en une seule journée de prospection, dont *Clossiana dia*, espèce menacée à l'échelle nationale, et telles les libellules avec 11 espèces dans la petite zone humide du centre, y compris *Lestes dryas*, une libellule parmi les plus rares de Suisse. Enfin, plusieurs espèces de sauterelles et de criquets confirment la valeur exceptionnelle des prairies sèches, des haies et des lisières forestières du sud de la colline.

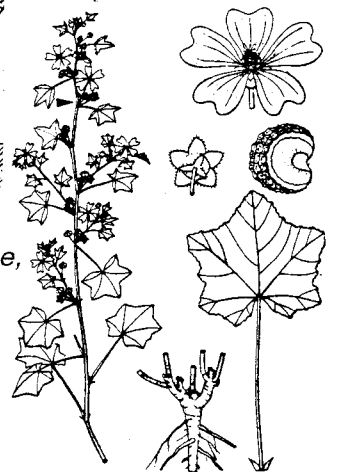
La flore

Biotopes particulièrement intéressants :

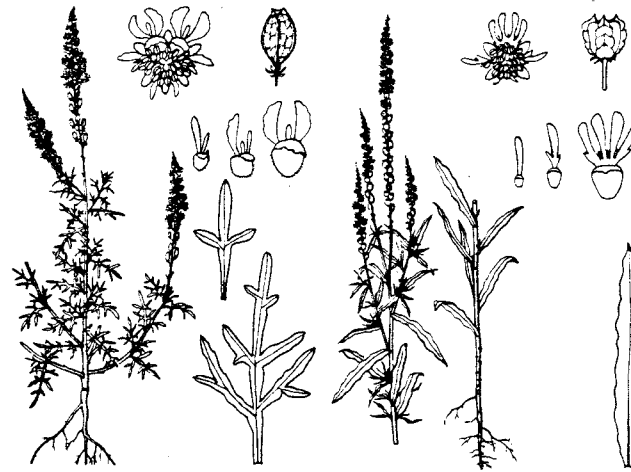
1. Petite fin : chênaie mésophile, prairie sèche, haies buissonnantes, dalles calcaires
2. Vy de Chemont : chemin bordé de haies arbustives et buissonnantes, de petites prairies et talus séchards
3. Le Croset : petite chênaie thermophile
4. Bois de Champvent : belle chênaie mésophile
5. Les Echelettes : milieux lacustres et humides
6. Les Brayes : crête calcaire avec chênaie et prairies sèches buissonnantes



Guimauve hérissée

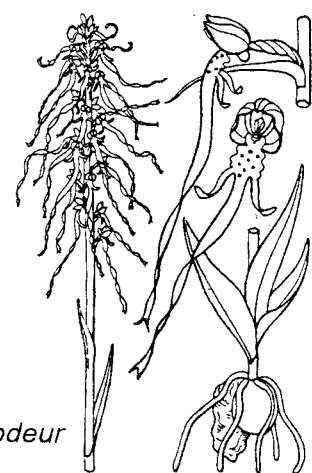


Mauve sauvage, grande mauve

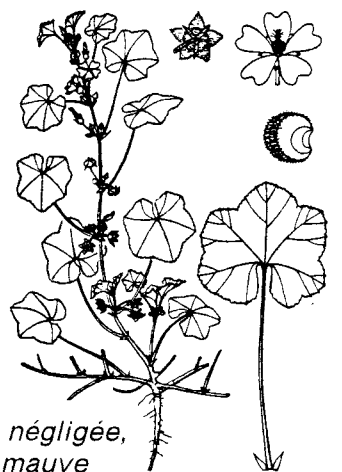


Réséda jaune

Réséda jaunâtre, réséda des teinturiers



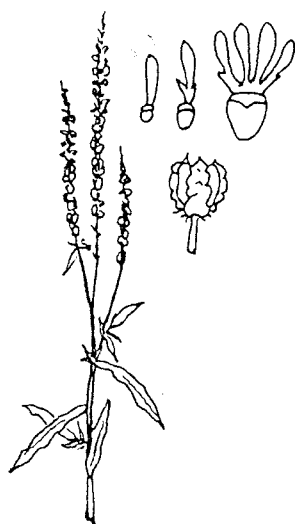
Orchis à odeur de bouc



Mauve négligée, petite mauve

RESEDA LUTEOLA L.

Réséda jaunâtre, gaude



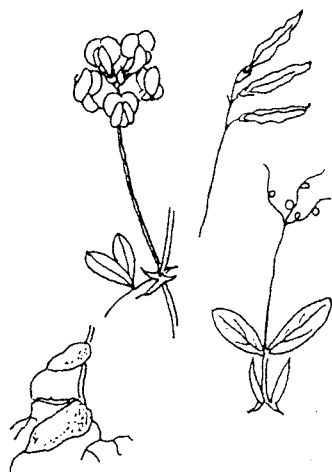
C'est une belle et robuste plante de la famille des Résédacées (6 genres et 70 espèces, surtout dans le bassin méditerranéen en ce qui concerne le genre Réséda), qui peut atteindre 1,50 m.

Elle a des feuilles linéaires lancéolées, indivises ou munies d'une paire de dents à la base; de nombreuses petites fleurs jaune verdâtre (de juin à septembre) à 4 pétales inégaux (le supérieur plus grand et découpé en lanières, les 2 latéraux dentés ou entiers et l'inférieur très réduit), ces fleurs formant des grappes spiciformes dressées, étroites et très allongées.

Autrefois cultivée pour son principe colorant considéré parmi les plus solides et les plus belles teintures jaunes, d'où ses noms populaires de **réséda des teinturiers** et **herbe à jaunir**, on la rencontre actuellement au bord des chemins, sur les talus et dans les décombres.

LATHYRUS TUBEROSUS L.

Gesse tubéreuse

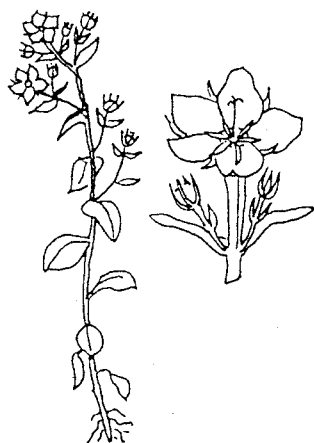


Elégante Fabacée (Papilionacée) à tige couchée ou grimpante de 30 à 120 cm, anguleuse et non ailée, à feuilles composées d'une paire de folioles et terminées par une vrille, et qui, en juin et juillet, porte des inflorescences de 3 à 5 fleurs odorantes d'un beau rouge carmin vif. Elle pousse généralement dans les champs de céréales, le long des haies (Chamblon) et parfois dans les vignes.

C'est une plante très intéressante par le fait que ses racines développent des stolons souterrains sur lesquels apparaissent des tubercules fusiformes qui servent à la propagation de la plante. Ces tubercules, d'un goût proche de celui des châtaignes, peuvent être consommés crus (plutôt amers), cuits à l'eau ou grillés, ce qui a valu à cette plante ses noms populaires de **châtaigne de terre** et **gland de terre**.

LEGOUSIA SPECULUM-VENERIS (L.)

Légousie miroir de Vénus



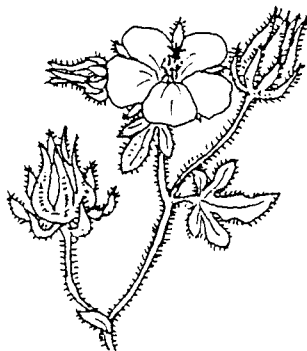
Cette Campanulacée à corolle étalée en coupe violette foncé et découpée en 5 lobes, fleurit en juin et juillet et forme généralement de petites touffes bien colorées en raison de sa tige très ramifiée dès la base.

Autrefois commune dans les champs de céréales, cette ravissante petite plante (10 à 30 cm) d'origine méditerranéenne est maintenant de plus en plus rare comme du reste la plupart des espèces ségétales.

Comme les Oxalis, elle fait partie des plantes dites "sommeillantes" qui ont la particularité de refermer leurs corolles pendant la nuit et aux basses températures.

ALTHAEA HIRSUTA L.

Guimauve hérissée



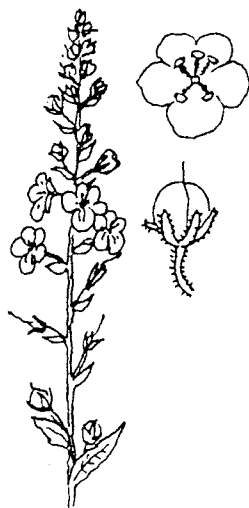
Déjà presque totalement disparue du canton de Vaud, cette plante annuelle fait partie de la grande famille des Malvacées (1000 espèces et 80 genres, dont les *Gossypium* qui fournissent le coton et les *Hibiscus*) présentes dans les régions tempérées, subtropicales et tropicales.

Elle possède une tige dressée plus ou moins rameuse de 15 à 50 cm, hérissée de poils étalés et des feuilles inférieures crénelées et supérieures profondément divisées. Ses fleurs (de juin à septembre), assez longuement pédonculées, sont composées de 5 pétales d'un rose lilas passant au bleu par la dessiccation, d'un calice à 5 sépales couverts de poils raides et d'un calicule à 6-9 divisions, ce qui les différencie des Mauves qui ont un calicule à 3 folioles seulement.

C'est dans les champs, les décombres et sur les murs, localement dans la vallée du Rhône et au centre et au nord du Plateau qu'on peut encore la découvrir.

VERBASCUM BLATTARIA L.

Molène blattaire



Connue également sous les noms populaires d'**herbe aux mites**, **bouillon mitier** et **molène à teignes** pour ses prétendues facultés d'éloigner les mites, cette belle plante hante encore quelques prés, chemins et décombres de l'étage collinéen où elle fleurit de juin à août.

On la reconnaît des autres Molènes à ses grandes fleurs solitaires (3 cm de largeur) jaunes (rarement blanches lavées de violet comme à Chamblon), espacées le long de la tige et aux étamines munies de poils violets. Elle a une tige anguleuse, généralement simple, glabre inférieurement et pubescente glanduleuse supérieurement. Les feuilles sont oblongues et sinuées-dentées, les radicales et les inférieures rétrécies en pétiole, les supérieures légèrement en coeur.

Comme les pommes de terre, les tomates, les aubergines, les pétunias, le tabac et la belladone, les Molènes font partie de l'importante famille tempérée et tropicale des Solanacées (90 genres et 2000 espèces).

Henri CEPPI

BIBLIOGRAPHIE :

AESCHIMANN D., BURDET H.M., 1989. Flore de la Suisse et des territoires limitrophes, "Le nouveau Binz". Ed. du Griffon Neuchâtel.

GODET CH.-H., 1853. Flore du Jura. Ed. H. Wolfrath Neuchâtel.

LANDOLT E., 1991. Liste rouge des plantes vasculaires menacées en Suisse. Ed. OFEFP Berne.

WELTEN M., SUTTER R., 1982. Atlas de distribution des ptéridophytes et des phanérogames de la Suisse. Ed. Birkhauser Bâle, 2 vol.